



## Mon voisin construit une extension

Par **Philippinealex**, le **05/07/2011** à **12:10**

Bonjour,

Mon voisin possède une petite maison et un garage à peu près de même taille, il construit une extension à son garage lui permettant de réunir ces deux bâtiments.

Cette construction est seulement à 50 centimètres de sa limite de terrain.

Du coup, sa fenêtre va donner plus de trois mètres en avant sur mon terrain.

A-t'il le droit de faire cela sans mon consentement ?

A-t'il besoin d'un permis de construire ?

Puis-je exiger ce permis de construire ?

Quels sont mes recours en cas d'illégalité ?

Comment dois-je m'y prendre dans un premier temps avec lui ?

Merci, par avance, d'une réponse rapide, il commence les travaux aujourd'hui.

P. Alexandroff

Par **fra**, le **05/07/2011** à **14:56**

Bonjour,

En matière de construction nouvelle, votre voisin doit demander un permis de construire [fluo]si la surface hors oeuvre nette de cette dernière dépasse 35 mètres carrés[/fluo]. Est-ce le cas ?

De toutes les manières, il n'a pas à obtenir votre autorisation, le pouvoir de délivrer ce document ou non appartenant à la Mairie.

Néanmoins, s'il l'obtient, vous aurez la possibilité d'y faire opposition sous un délai de deux mois à compter de la date d'affichage sur le terrain mais en vous prévalant d'arguments sérieux se référant aux règles d'urbanisme.